

<https://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article3029>

# **Conséquences pour les ingénieur-e-s et technicien-ne-s (IT) de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) et du protocole d'accord sur les carrières et les rémunérations**

Date de mise en ligne :

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - Organismes de Recherche et Enseignement Supérieur - LPPR -

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

